Charte des éco-délégués

Du collège Cécile Sorel

*Nous, éco-délégués, déclarons que nous sommes éco-délégués pour nous engager à :*

- Être un élève respectueux de l’environnement.

- Avoir des idées et les mettre en œuvre.

- Participer à la communication auprès des éco-délégués et des autres élèves.

- Veiller au respect de l’environnement.

- Être un éco délégué « à temps » plein.

- Être solidaire du groupe.

- Assister à toutes les réunions

- Etre heureux de se sentir utile et prendre des responsabilités.

*Nous nous engageons à:*

- Préserver la vie du collège: respecter la nature et la biodiversité, respecter les bâtiments et respecter les autres.

- Participer à des actions écologiques.

- Sensibiliser aux grandes questions environnementales.

- Sensibiliser aux grandes questions sociétales (solidarité, santé, inégalités…).

- Agir et s’investir dans la vie quotidienne de l’établissement pour mener des projets en faveur du développement (que nous voulons durable)

C’est un engagement que nous souhaitons prendre vis-à-vis des générations actuelles et futures.

Conscients qu’il n’y a pas de petites actions et que le plus grand danger serait de ne pas se sentir concerné et de ne rien faire.